

École Maternelle - Les Sittelles

(87 élèves) Lailly-en-Val

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 02/03/2023

Convocation adressée le 02/03/2023 par la Directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 02/03/2023, à 18H00, à la salle de Conseil de la Mairie

Secrétaire de séance : Mme MARTINS

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme CARCELLE Emilie	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme KONECZNY Agnès	Enseignante
Mme CHAMART Sandrine	Enseignante
Mme MARTINS Isabelle	Enseignante
M GASNIER Etienne	Enseignant
M GROSSIN Jules	Service Civique
Mme SUFFRIN Murielle	IEN
Mme DUPRAT Floriane	RASED
M LESCAUD Gael	RASED
Mme CORNUET Virginie	RASED
ELUS	
M GAUDRY Philippe	Maire
Mme FOSSIER Emmanuelle	1 ^{er} Adjoint
PARENTS D'ELEVES	
Mme DOUNON Justine	Elue titulaire APE
M RENAUT Grégory	Elu titulaire APE
Mme RENAUT Amélie	Elue titulaire UPEL
Mme RAVIER Aurélie	Elue titulaire UPEL
LE DDEN	
Mme PROUST Fabienne	DDEN

Membres invités

Nom	Qualité
M PAVY Sébastien	Directeur Péri-scolaire
Mme VISOMBLAIN Sylvie	ATSEM

Membres absents

Nom	Qualité
Mme RICHARD MOULY Charène	Enseignante

Mme DUPRAT Floriane Mme CORNUET Virginie Mme SUFFRIN Murielle M RENAUT Grégory Mme PROUST Fabienne	RASED RASED IEN Elu titulaire APE DDEN
--	--

Pour introduction, la Présidente nomme un secrétaire de séance : Mme MARTINS

1 – Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Il a été transmis par mail à l'ensemble des membres du Conseil d'École et n'a pas fait l'objet de questions sur son contenu. Le procès-verbal du Conseil d'École du 10/11/2022 est approuvé.

2 – Les effectifs prévisionnels pour la rentrée prochaine

Au 02/03/2023, nous avons actuellement 87 élèves (27 PS ; 31 MS et 29 GS)

- . 13 PS et 8 MS chez Mme MARTINS
- . 14 PS et 9 MS chez Mme CHAMART
- . 8 MS et 12 GS chez Mme CARCELLE
- . 6 MS et 17 GS chez Mme KONECZNY

Nos prévisions pour la rentrée 2023-2024 :

PS : 34 / MS : 27 / GS : 31 pour un total de 92 élèves.

Nous attendons encore pour organiser la composition des classes pour l'an prochain.

3 – Le protocole Harcèlement

La lutte contre le harcèlement est devenue une priorité nationale qui est inscrite dans la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 et depuis le 03/03/2022 le harcèlement devient un délit.

Les directeurs de la Circonscription de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin ont reçu une formation sur la lutte contre le harcèlement scolaire. Nous avons été formés à la méthode de la préoccupation partagée.

La méthode a un enjeu : placer les élèves en position de rechercher par eux-mêmes une issue pacifique aux conflits. Elle apporte une réponse concrète, rapide, aux phénomènes de groupe, en rejetant toute recherche de causalité ou de catégorisation du phénomène.

Des entretiens sont discrètement menés par une « équipe-ressource » auprès de la victime, de la famille et des intimidateurs. Cette équipe ressource est à la fois dans l'école (directeur ou un enseignant) et à l'extérieur de l'école (inspection et enseignants ressources pour ce protocole).

Il s'agit d'entourer la victime et de briser l'effet de groupe, en réindividualisant chacun de ses

membres. Une méthode qui intéressera toute la communauté éducative pour combattre positivement les phénomènes de groupe.

Suite à la formation reçue par la circonscription, Mme CARCELLE et Mme GESLIN ont réuni les deux équipes enseignantes (maternelle et élémentaire) pour transmettre et expliquer aux collègues le dérouler de la méthode de la préoccupation partagée.

4 – Organisation et fonctionnement de l'école

a) Point sur la situation sanitaire et protocole sanitaire

Au regard de la situation sanitaire et des règles applicables en population générale, le cadre sanitaire mis en œuvre pour l'année scolaire 2022-2023 est suspendu.

b) Sécurité (PPMS et incendie)

Nous avons réalisé un exercice incendie le jeudi 17/11/2022 à 09h30. Le but de l'exercice était d'évacuer l'établissement rapidement et dans le calme. L'alarme a été déclenchée par M PROVOT Anthony (garde champêtre). L'exercice s'est bien déroulé, nous avons évacué l'école en 2mins 32s. Cependant, des élèves étaient partis en bibliothèque avec Mme LEFIN et ils n'ont pas entendu l'alarme. Mme CARCELLE a décidé de prévenir directement Mme LEFIN si un incident ou un autre exercice devait se produire.

Nous avons réalisé un exercice PPMS « risque majeur » le 03/02/2023 à 09h20 avec comme scénario « *un déversement de déchet toxique sur la voie publique* ». Le but de l'exercice était de se confiner à l'intérieur des classes en utilisant du matériel telle que des draps sous les portes. Au cours de cet exercice, nous avons pu tester les badges « Mykeeper » qui ont très bien fonctionné pour l'ensemble. Les badges se déclenchent de manière décalée entre le nouveau bâtiment et l'ancien bâtiment. Les sms ne sont pas forcément passés pour tous les enseignants cependant toutes les ATSEM ont reçu le sms. Mme FOSSIER BUREL explique que le réseau à Lailly-en-Val était perturbé le jour de l'exercice et que la balise a dû être déclenchée deux fois. Les enseignants et le personnel étaient prévenus de la date de cet exercice. L'exercice s'est bien déroulé.

Le prochain exercice sera un exercice incendie le mardi 07 mars qui se sera finalement déplacée au jeudi 9 mars à cause d'un mouvement de grève.

c) Aide aux enfants en difficulté : APC et RASED

Concernant les APC (activité pédagogique complémentaire), les enseignantes ont pris des élèves de grande section en soutien durant la période 2, d'octobre à novembre, (en mathématiques et en graphisme par exemple). Le dispositif s'est étendu en période 3, de janvier à février, au Moyenne Section de maternelle (aussi en mathématiques, graphisme, compréhension par

exemple). Pour la période 4, de mars à avril, nous continuons le soutien auprès des élèves de moyenne section et de grande section. Durant cette période les grands participeront à un projet sur les risques domestiques et un projet en production d'écrit.

Présentation du travail mené par la RASED depuis le début d'année : Virginie CORNUET (aide pédagogique), Floriane DUPRAT (psychologue) et Gaël LESCAUT (maître G) constituent l'équipe intervenant sur l'école.

L'équipe enseignante a signalé 12 enfants en début d'année. Monsieur LESCAUT a pris en charge 5 enfants signalés par l'équipe enseignante.

Un peu plus tard dans l'année, Mme CORNUET effectuera des évaluations pour les élèves de Grande section suivie par des séances collectives ou en individuelles en mars (les lundis et vendredis matin).

Mme DUPRAT, La psychologue scolaire, est venue observer les classes et elle est intervenue auprès de plusieurs famille avec les enfants.

M LESCAUT ajoute qu'il continuera son travail avec les élèves de petite section. Le travail réalisé avec l'équipe enseignante a été profitable pour les enfants. Monsieur Lescaut remercie également la mairie pour le matériel et la salle qui occupe en maternelle.

d) Les projets pédagogiques réalisés et à venir

Les projets réalisés :

Bourses aux livres : Nous avons pu organiser l'évènement dans la salle de motricité. Les familles ont globalement bien participé à l'évènement et nous les en remercions. Chaque enfant a eu un livre et ceux qui en avaient apporté plusieurs ont pu en prendre d'autres.

Cinéma : Deux départs au Cinéma de Beaugency 09/01/2023 et le 27/02/2023.

Atelier cuisine : Ateliers cuisine mené par les enseignants et les parents d'élève dans leurs classes pour fête la chandeleur et la galette des rois par exemple.

Chorale : La chorale a lieu tous les vendredis matin, Mme CARCELLE s'occupe des grandes sections, Mme KONECNY des moyennes section, Mme MARTINS et Mme CHAMART des petites sections.

Les projets et évènements à venir :

Visite de la PMI pour les élèves de moyenne section (protection maternelle et infantile) : Le service de **PMI** participe aux actions de prévention (audition et vue par exemple) mais aussi pour un soutien éducatif auprès des familles démunies avec enfants en bas âges.

Le jeudi 16/03, le jeudi 23/03 et vendredi 24/03 (matin uniquement).

Rencontre avec des auteurs : Le 30/03/2023 l'école maternelle accueillera des auteurs Claire LECOEVRE et Sophie VISSIERE.

Salon du livre : Nous irons au salon du livre à Beaugency le vendredi 31/03/2023.

Carnaval : Nous souhaitons organiser un carnaval le jeudi 06/04/2023 avec une dégustation de crêpes.

Rencontres chantantes : Mme CARCELLE et Mme KONECNY participeront aux rencontres chantantes pour faire chanter les enfants de moyenne et de grande section dans polyvalente de Baule le 09/05/2023.

Médiathèque de Beaugency : Mme CARCELLE le vendredi 14/04 à 09h30, Mme KONECNY le mardi 02/05/2023, Mme CHAMART le 09/05/2023 à 10h30 et le 23/06/2023 à 09h30.

Sortie au PARC FLORAL : Toutes les classes visiteront le parc et participeront à des ateliers choisis par les enseignants le 16/05/2023.

e) Travaux réalisés et à venir

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour les gros travaux et équipements effectués pendant les vacances d'été et d'automne : réparation du jeu dans la cour, réparation des toits des cabanes pour l'étanchéité, application de colle pour les dalles autour des jeux (sécurité pour les enfants autour des jeux de cour).

Mme CARCELLE souligne la réactivité du service technique à la suite de l'exercice PPMS attentat intrusion, des petites réparations ont été réalisées pour que les exercices de confinement soient faisables à titre d'exemple l'ajout de verrou sur certaines portes de façon à pouvoir s'enfermer dans la classe.

Mme KONECNY ajoute qu'il y a une fuite par le toit dans la salle de motricité. En effet, l'équipe enseignante et les ATSEM trouve régulièrement une flaque d'eau au sol par temps de pluie. L'équipe municipale a conscience du problème et a été contacté le service technique à ce propos.

5 – Vie de l'école

a) Coopérative scolaire

Les recettes de la coopérative scolaire :

- . 820€ (dons, participations à des projets)
- . 1200€ (Mairie)

Les dépenses de la coopérative scolaire :

- . Cinéma (bus, séance de cinéma, adhésion au ciné maternelle) : 485.04€
- . Noël (cadeaux école, cadeaux classe et goûter) : 760€
- . Salon du livre (achat de livre) : 38.47€
- . Bulbes : 12€
- . Achat pour cuisiner : 35.30€
- . GS incorruptibles : 104.30€

b) Périscolaire (restauration scolaire et activité périscolaire)

Monsieur PAVY revient sur la question posait par l'APE sur le temps de travail des ATSEM. La mairie et Monsieur PAVY sont d'accord pour dire que le temps de travail des ATSEM ne regarde pas les parents d'élève.

Monsieur PAVY note une amélioration des inscriptions en cantine depuis l'augmentation de la majoration de 3€, pour repas non-commandé, est appliquée en cas d'oubli de réservation depuis le 01/01/2023.

Un travail devra être mené en partenariat avec la mairie et les écoles de Lailly-en-Val sur les conditions de la mise en place des PAI de manière à accueillir le plus sereinement possible les familles et les enfants souffrant d'une pathologie.

c) Les projets des associations APE / UPEL

L'organisation d'une fête de l'école entre la maternelle et l'élémentaire est entrain de se préparer. Mme GESLIN, Mme CARCELLE et les deux associations se sont réunis afin de pouvoir discuter d'une future organisation au mois de Juillet.

Questions des parents :

- **Quels aménagements sont prévus pour protéger les enfants du soleil et de la chaleur, quand les grandes chaleurs estivales seront là?**

La mairie laisse pousser les arbres de façon à créer de l'ombre dans la cour de récréation. Mme KONECZNY rappelle à la mairie qu'il y avait eu une installation de barnum dans la cour avec des graviers. L'équipe municipale note l'idée et consent à l'installation de barnum.

- **Pourquoi les parents ne sont pas informés, des exercices de sécurités au sein de l'école ? Même à posteriori. Ni des sorties pour se rendre à des spectacles, puisqu'ils sortent de l'école pour s'y rendre.**

Mme CARCELLE rédigera à l'avenir des mots informant les parents des éventuelles sorties ou exercices de sécurité réalisés dans l'établissement. Ils seront collés par les ATSEM dans les cahiers de liaison. Mme CARCELLE souhaite que les mots soient signés par les parents, une manière pour les enseignants de constater que les mots soient bien lus.

- **Qu'en est-il de l'installation des tableaux numériques dans les classes qui ne sont pas encore équipées ?**

Mme CARCELLE a contacté des entreprises et des devis ont été établis afin de pouvoir tenir un comparatif. Les discussions avec la mairie concernant le budget d'investissement commenceront en avril 2023.

La mairie a commencé à discuter avec ADEPHI pour l'installation des deux VPI à l'école maternelle. Des devis ont été établis pour l'achat du matériel et le service technique de la mairie est formé pour installer le matériel.

- Qu'en est-il de mettre en place une collation pour le matin ?

Mme CARCELLE rappelle que « La collation matinale à l'école n'est ni systématiques, ni obligatoire. » Par ailleurs, l'équipe enseignante suit les directives du médecin scolaire, dans le cadre de la lutte contre l'obésité. De plus, la mise en place de la collation demanderait une gestion logistique importante de la part l'école, du personnel et de la mairie pour organiser ces moments (un produit laitier, un fruit frais, un produit céréalier) car des menus doivent respectés dans le cadre de la lutte contre l'obésité.

Le personnel en cantine note un retour positif en cantine avec l'arrêt de la collation (moins de gaspillage alimentaire) avec beaucoup moins de gaspillage alimentaire.

Mme CARCELLE rappelle aussi que l'éducation au goût finalement intervient en classe toute l'année grâce à différents évènements : semaine du goût, anniversaires, atelier cuisine... D'autres moments de la vie de l'école sont l'occasion d'apports alimentaires. Ces évènements festifs offrent des moments de convivialités et de partage. Il est préférable de ne pas les multiplier pour limiter les apports énergétiques excessifs. La mairie est d'accord avec l'équipe enseignante.

- Comment se passent les postes du service civique ?

L'équipe enseignante a pensé qu'il était important de présenter les services civiques au différents membres et partenaires de l'école. Monsieur GROSSIN décrit ses missions dans l'école, celui-ci intervient dans les classes de MS-GS des mesdames CARCELLE et KONECZNY. Il aide à la préparation du travail en classe, il aide les élèves à réaliser différents ateliers pendant les temps de classe.

Monsieur GROSSIN participe aussi aux projets artistiques réalisés dans l'école comme le Kakémono ou la réalisation d'un tapis pour la programmation de robot (beebot). Monsieur GROSSIN et son camarade, Mathis CHARTRAIN ont tous les deux participer aux inventaires du matériel scolaires comme les livres de la bibliothèque de l'école ou les jeux en salle de motricité par exemple.

L'équipe enseignante est très satisfaite du travail réalisé par les services civiques et souhaite renouveler une demande pour l'an prochain. De plus, leur présence facilite aussi le manque de personnel à certains moments de la journée comme le matin à 11h15 lorsque les ATSEM partent déjeuner avant d'emmener les enfants à la cantine.

- Est-ce qu'il serait intéressant d'avoir une interface d'échange numérique pour communiquer (comme padlet ou autre que l'on trouve au collège ou lycée) ?

Nous partageons aussi cet avis. Nous avons commencé à en parler avec Mme GESLIN. Nous aurions souhaité avoir une interface à la fois pour la maternelle et l'élémentaire qui soit la même mais non commune aux deux écoles. Cet outil pourrait remplacer, par exemple, le cahier

de liaison mais il faudrait que toutes les classes soient équipées d'un ordinateur avec un système d'exploitation suffisamment récent.

La mairie a également reçu une plaquette de l'outil qui devrait être utilisé par les deux écoles. Mme CARCELLE et Mme GESLIN doivent en rediscuter avec la mairie pour sa mise en place. Madame CARCELLE rappelle à l'équipe municipale que la mise en place de cet outil suppose qu'il y ait une installation informatique pour toutes les classes de maternelle (ordinateur portable et VPI).

- Pour M. LESCAUD (maître G), qu'en est-il avec l'aménagement de sa salle, a-t-il besoin de matériel supplémentaire ?

M LESCAUD a rédigé une première liste de fourniture à Mme CARCELLE. L'équipe enseignante de la maternelle a pris dans la réserve de l'école pour quelques fournitures comme des feutres ou encore du papier. De plus, une première commande a été passée pour M LESCAUD afin que celui-ci puisse commencer à s'équiper. Une seconde commande sera envisagée plus tard en fonction du budget qui lui est alloué.

Le 02/03/2023

A Lailly-en-Val

La directrice de l'école, présidente de séance

CARCELLE Emilie, signature

Le secrétaire de séance,

MARTINS Isabelle, signature